

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

ARRIVÉES A									CAHORS			MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Montaub.	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Cahors	Dép. p <sup>r</sup> Toulouse	(Arrivée)	
10 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> matin.	6 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup> matin.	8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup> m.	Midi 18 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> s.	Midi 36 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> s.	9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> m.	5 <sup>h</sup> 5 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 56 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 21 <sup>m</sup> mat.	
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup> s.	2 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> soir.	
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	—	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 s.	8 30 —	9 50 —	

Train de foire : Départ de Libos à 7<sup>h</sup> 10<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors à 9<sup>h</sup> 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 22 Janvier.

### Dernières Nouvelles

**Elections.** — Le *Mot d'ordre* croit que le Gouvernement a l'intention de faire les élections des députés au scrutin de liste dans la dernière quinzaine d'avril.

La nouvelle Chambre se réunirait seulement au mois d'octobre.

Dans un banquet qui a eu lieu à Reones, M. Martin Fenille a cherché à justifier la politique intérieure et extérieure du cabinet. Il constate que la crise agricole atteint l'Europe entière, et il termine en exprimant l'espoir que les élections sénatoriales seront républicaines et en exhortant les républicains à s'unir pour les élections législatives.

M. Waldeck-Rousseau déclare que les élections sénatoriales feront éprouver à la réaction des pertes sensibles et significatives. Il critique ensuite le scrutin d'arrondissement comme ayant donné la mesure de l'estime et de la considération dont jouissent les candidats, et non celle de l'état moyen de l'opinion générale.

M. Waldeck-Rousseau ajoute que l'Assemblée qui sortira des prochaines élections législatives devra s'attacher à faire passer dans la pratique certaines solutions déjà acceptées par le parti républicain.

La santé de Victor Hugo serait en ce moment très mauvaise.

Depuis trois jours Victor Hugo serait obligé de garder le lit.

D'après des renseignements pris à bonne source, il règne dans le cabinet une grande anxiété.

Le général Lewal, si décidé au début sur la question des renforts à expédier au Tonkin, se rapproche peu à peu des scrupules du général Campeon.

Il se demande, selon l'expression familière qui a été employée, « si le jeu en vaut la chandelle. »

On assure qu'il ne serait plus trop d'avis d'expédier d'importants renforts.

### LA GUERRE DE CHINE

Un négociant français de Shang-Hai, a adressé au *Télégraphe*, la lettre suivante, qui donne sur la situation des renseignements assez curieux :

Ne croyez pas que la Chine soit découragée. Elle est, au contraire, très vivace et bien loin de craindre les conséquences de la guerre. Elle se prépare et même elle s'imagine être en mesure de repousser avec succès les armées françaises.

En ce moment, elle arme de tous côtés. Elle fait venir des officiers étrangers, allemands pour la plupart. Sans exagérer, je puis vous certifier qu'elle en a déjà plus de deux cents à son service, en ce moment.

Elle fait des emprunts de trente-cinq millions; cela est ici la connaissance de tout le monde. Elle achète des armes de tous côtés, surtout en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis. Elle les expédie pour la plupart au Tonkin, où elles arrivent par Pakoi et sur des bâtiments de la maison russe.

Tous ces envois se font sous pavillon Anglais et à la barbe de l'escadre française. Parler d'un arrangement en ce moment serait simplement fou. Un arrangement est impossible, et on a fort approuvé M. Patenôtre, quand on a appris qu'il avait fermé sa porte aux envoyés de Li-Hung-Chang, et tout particulièrement à un certain Deltrin, aventurier allemand, ainsi qu'aux émissaires de Young, ministre des États-Unis à Pékin.

Ce qu'on attend, c'est une marche franche de la France; c'est une vraie guerre faite non par pièces et par morceaux, mais suivie, ayant un but bien déterminé et devant, par conséquent, amener un résultat. J'imagine qu'à Paris on a fort applaudi à l'affaire

de Fou-Tcheou, comme peut-être à celle de Ke-Lung. Ici, on n'a pas été aussi enthousiaste. On s'est parfaitement rendu compte, ce qui est arrivé du reste, que ces affaires n'amèneraient pas l'ombre d'une composition de la part de la Chine.

Un officier anglais disait ces jours-ci qu'il ne comprenait pas l'amiral Courbet. Etant donné qu'il avait accepté la direction des opérations, il aurait dû se refuser à obéir à un plan aussi chimérique que celui forgé à Paris.

L'amiral anglais ajoutait qu'il aurait eu plus d'initiative et sans recevoir l'ordre il aurait fait ce que le bon sens aurait enseigné. Il serait monté dans le Petchili, et aujourd'hui on n'entendrait plus parler d'une guerre de Chine : elle serait finie et bien finie.

**Départ des troupes.** — On télégraphie d'Alger :

« Les vapeurs *le Béarn*, ayant embarqué 1,294 hommes, et *la Provence*, avec 1,340 hommes, sont partis pour le Tonkin. »

« Le vapeur *le Cachar*, venant de Toulon, ayant à bord 799 hommes, est arrivé à Alger. Il prend 52 militaires à destination de Haï-Phong. »

**Tonkin.** — Suivant *le Figaro*, l'amiral Jauréguiberry, dans une conversation, aurait déclaré que la conquête de Formose, ne donnerait pas les résultats attendus, et qu'une marche sur Pékin est nécessaire pour amener la Chine à céder.

### La France et le Saint-Siège

*Le Figaro* prétend qu'une modification se produira prochainement dans la politique pontificale. Le Saint-Siège aurait décidé de changer de conduite envers le gouvernement français, qui persiste à ne tenir aucun compte des réclamations papales et des libertés de l'Eglise. *Le Figaro* insinue même que le nonce de Paris pourrait bien être remplacé prochainement par un négociataire spécial chargé d'exiger l'exécution franche et loyale du Concordat.

**Madagascar.** — Le ministre de la marine a reçu du contre-amiral Miot, commandant à Madagascar, le rapport suivant :

Tamatave, 20 décembre 1884.

« Monsieur le ministre, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport du capitaine Brun, sur le combat d'Andraparany, qui a eu lieu le 5 décembre dernier. »

« Il ressort de cette expédition que nous sommes maîtres de la partie du Nord de Madagascar, qui s'étend du cap Ambre au 14<sup>e</sup> degré. »

« Les forces des Howas, dans ce district, sont anéanties. Les débris errent sans chef, sans vêtements, sans munitions, en attendant qu'ils puissent rejoindre Sanlava au prix de bien des fatigues et bien des misères. »

« Ce brillant succès n'a pas été obtenu sans pertes de notre côté. Le caporal Richard, de l'infanterie de marine, est mort à Ambanion d'une blessure qu'il avait reçue en pleine poitrine. »

« Nous comptons, en outre, trois blessés : le canonnier Plaine, qui a reçu une balle dans l'avant-bras; le gendarme Yon, qui a eu une côte fracturée; le sergent-major Moan, qui a eu le poignet contusionné. »

« La conduite des troupes — marins et soldats — a été aussi noble et aussi brave qu'on peut le désirer. »

« L'argent de la donane, environ 2,000 fr. est resté entre nos mains. »

« En résumé, M. le ministre, les résultats de cette journée dépassent toutes nos espérances. L'écrasement des Howas, dans cette province est complet. Nous n'avons plus, de fort longtemps, rien à redouter. Les opérations militaires sont, par suite, achevées et nous allons nous occuper maintenant de nos installations. »

« Les Antankares nous ont suivis, mais à distance. Le temps seul et un peu de fermeté

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

## JUANA

### PREMIÈRE PARTIE

#### IX

Lorsque la jeune fille fut arrivée devant les deux jeunes gens, Franck recula et feignit un grand étonnement.

— Quoi ! s'écria-t-il, puis-je en croire mes yeux !... Cette taille... ce sourire... cette ombrelle verte... c'est elle !... c'est Laure !... Accourir ici quand le thermomètre accuse la température folle d'un jour de canicule !...

Laure Sleaford, sans se laisser troubler, ferma le parasol si remarqué et en administra un petit coup sur le nez si bien dessiné de Franck.

— Vous n'êtes qu'un âne, répliqua-t-elle. Il me semble qu'ayant perdu toute une nuit de sommeil, grâce à cette petite fille, j'ai le droit de venir ici prendre de ses nouvelles. Ah ! quelle histoire !... Mais pourquoi n'êtes-vous pas venu hier ?

— De pressants rendez-vous d'affaires que je n'ai pu remettre... mais je m'aperçois que ces deux beaux yeux fixent la mâle physionomie de mon ami. Il meurt du désir de vous être présenté... Il n'y a qu'un instant, il me demandait, les larmes aux yeux, de lui obtenir l'entrée de la

maison Sleaford, et de lui permettre de présenter ses hommages à ses deux charmantes filles. Venez, Geoffroy, s'il vous plaît. Mademoiselle Laure Sleaford, permettez-moi de vous présenter mon jeune ami, Geoffroy-Ernest Lamar.

Laure s'inclina gracieusement, très gracieusement, et fit briller tout ensemble, dans un radieux sourire, ses yeux noirs, ses joues rouges, ses lèvres de corail, et ses dents d'une blancheur éblouissante.

Il était évident qu'elle acceptait la plaisanterie de Franck comme une chose toute naturelle, et qu'elle était parfaitement accoutumée à ce genre de conversation.

Geoffroy se mit à rire en rougissant un peu, avec cette confusion juvénile que Franck n'avait jamais connue.

— Ne rougissez pas, Geoffroy, dit le jeune homme du monde, en encourageant son ami. Les charmes de Laure éblouissent toujours à première vue, mais on s'y accoutume au bout d'un certain temps. Allons... pas de honte... parlez-lui gentiment. Elle n'est pas aussi imposante et aussi inabordable qu'elle en a l'air, Dieu merci ! Ainsi vous allez à la villa, Laure ? Très aimable attention de votre part. La petite dort maintenant. Le docteur prétend qu'elle est courbaturée. Mais quelle drôle d'histoire nous a raconté Daniel... Une fille sauvage et je ne sais quoi encore.

— La vérité, rien que la vérité. Je crois bien que c'était Juana, répondit Laure en rajustant avec complaisance une paire de bracelets plats, en or.

— Comment ?... Que voulez-vous dire... Jua-

na ?... A vrai dire, c'est un petit démon. Nous vous reconduisons-nous chez vous, mon ami et moi, après votre visite, chère Laure ? Rien ne pourrait nous être plus agréable, vous le savez.

La jeune fille refusa. Elle ne rentrait pas chez elle... elle comptait aller à Brightbrook... Daniel et la voiture l'attendaient à la grille.

Après un salut accompagné d'un sourire, Laure se dirigea vers la porte du vestibule.

M<sup>me</sup> Ventnor, toujours pâle et inquiète, la reçut et la remercia en termes chaleureux de sa bonté pour son enfant, elle glissa même un bijou dans la main de la jeune fille.

Elle avait jugé M<sup>lle</sup> Sleaford d'un coup d'œil, et deviné qu'elle était de ces femmes à qui les bijoux font toujours plaisir.

Il y avait une amie de M<sup>me</sup> Ventnor dans le salon... une dame qui avait l'air d'une reine, pensa Laure, tant elle était imposante et majestueuse et tant elle était belle.

Elle intimidait M<sup>lle</sup> Sleaford elle-même, qui, cependant, n'était pas facile à intimider.

C'était M<sup>me</sup> Abott, elle la connaissait pour l'avoir vue assez souvent; c'était la mère du jeune homme qu'on venait de lui présenter dans le jardin.

Et cependant, quoique la mère fût belle et le fils dépourvu de beauté, il y avait une certaine ressemblance entre les deux visages, dans le ferme contour de la bouche et le menton fièrement dessiné, dans le regard incolore, presque glacial, des yeux noirs et dans le port hautain de la tête et des épaules.

Il n'était pas nécessaire, en effet, de regarder deux fois le jeune Geoffroy Lamar pour recon-

naître que s'il n'avait pas hérité de la beauté de sa mère, elle lui avait, en revanche, transmis sa sévérité hautaine et tout son orgueil.

Cette grande dame s'avança vers Laure et lui tendit une main longue et effilée.

— Nous vous devons tous beaucoup, dit-elle d'une voix douce et lente. En sauvant notre chère petite Olga, vous nous avez rendu service à tous. Voulez-vous accepter ce faible témoignage de ma reconnaissance ?...

Elle tira de son doigt une bague enrichie de rubis, et le rouge monta au visage de Laure Sleaford.

— Je vous remercie, madame, dit-elle presque avec timidité.

Après avoir, non sans peine, passé le riche anneau à l'un de ses doigts potelés et fait la révérence, elle partit, enchantée de sa visite et de ses résultats inespérés.

La petite Olga était véritablement très malade et elle dut rester couchée pendant ces belles journées de juillet, en proie à une fièvre violente, les yeux égarés par le délire.

Sans cesse, elle croyait voir la fille sauvage des bois penchée sur elle, les mains dans ses cheveux, l'arme mortelle levée, et les cris d'Olga retentissaient dans la chambre, et on était obligé de la maintenir dans son lit.

Tous les longs et charmants cheveux bouclés de l'enfant étaient tombés sous ces ciseaux cruels, et ni médecin, ni garde-malade, n'auraient pu dire quand cette épreuve prendrait fin.

Laure Sleaford venait souvent prendre des nouvelles, et Juana, accroupie comme un crapaud

DEPT. LOT  
716 LOT  
1885

Mutiez

corrigeront ce qu'il y a de défectueux dans leurs mœurs et dans leur barbarie, mais néanmoins, je considère comme un grand résultat d'avoir fait traverser ce pays par une colonne de 1700 hommes et de recevoir ici à Tamatave, la visite de Tsialane qui vient de rendre hommage à la France. »

**Egypte.** — Le *Daily News* croit que le Gouvernement anglais est disposé à accepter les contre-propositions françaises relatives à l'Egypte comme bases de négociations ultérieures.

**L'ex-impératrice.** — Le prochain voyage de l'ex-impératrice Eugénie à Paris est démenti.

**Ministère de la guerre.** — On assure que le général Lewal à l'intention de réduire le personnel du ministère de la guerre et d'améliorer le traitement des employés maintenus.

**Officiel.** — M. Lépine, sous-préfet de Fontainebleau est nommé préfet de l'Indre.

— M. Dupré, conseiller de préfecture du département des Landes, est nommé conseiller de préfecture de Tarn-et-Garonne, en remplacement de M. Picquet, démissionnaire.

**Traité d'alliance.** — Le Czar aurait adressé au sultan, une lettre autographe, lui proposant formellement un traité d'alliance personnelle, d'après lequel la Russie donnerait à la Turquie, une aide effective, en cas de troubles à l'intérieur et à l'extérieur.

Le sultan, doutant des protestations de la Russie aurait envoyé Fehmi-Pacha à Londres, pour se renseigner sur ce qu'il devait faire et pour communiquer les propositions de la Russie à Lord Granville.

Une tentative d'assassinat sur le président de la République du Chili, au moyen d'une machine infernale, a eu lieu samedi soir, mais n'a pas réussi.

**La neige.** — On mande de Nice : Toutes les lignes télégraphiques sont interrompues avec l'Italie, à cause de la neige, sauf la ligne de Nice à Gènes.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

**Les statues de Bessières et de Murat.** — Nous nous sommes occupé plusieurs fois ici de la séquestration dont les statues du roi Murat et du maréchal Bessières, deux enfants du peuple arrivés à la gloire, sont l'objet depuis trop longtemps. Nous avons même dit qu'en tout autre temps où l'indépendance des caractères et l'énergie virile ne seraient pas de vains mots, une démonstration imposante aurait déjà

dans son coin, apprit un soir les progrès du mal.

Un instant après, elle se glissa hors de la ferme et s'élança dans les ténèbres.

Elle se laissa tomber dans l'herbe humide de rosée.

Sa haine était satisfaite et elle n'était pas contente ; un vague sentiment de remords l'agitait.

Elle n'avait pas voulu tuer la petite héritière, mais seulement l'effrayer ; lui couper les cheveux, et non pas lui donner une fièvre cérébrale.

Si Olga venait à mourir, on la pendrait, elle... Juana !...

Laure savait tout, et n'avait eu garde de se taire, probablement.

Et après ?... On la pendrait... soit !

Elle n'avait pas eu l'intention de tuer son ennemie, et après tout, mieux valait être pendue et ne plus recevoir continuellement des coups.

L'idée de la mort la laissait tout à fait indifférente ; elle ne tenait plus à rien ; elle n'attendait plus ni espoir, ni secours.

Peu lui importait... mieux valait mourir tout de suite, pour en finir.

Mais elle espérait que la petite fille ne mourrait pas, et bientôt, de grosses larmes vinrent obscurcir sa vue, tombant de ses yeux généralement brillants d'un éclat sinistre.

Elle avait été battue par Gilbert Sleaford, Daniel lui avait tiré les oreilles, elle avait été grondée par Lise, elle avait travaillé comme une esclave depuis le matin de bonne heure, elle avait

été faite auprès des emballages où sont relégués les statues de ces patriotes, et qu'eux aussi auraient leur part de ces couronnes que l'on dépose pieusement et sans ostentation, aux pieds des grands citoyens, le jour des morts.

Nous sommes heureux de lire aujourd'hui les lignes suivantes dans le *Republicain du Lot* :

Les statues de Bessières et de Murat sont trop longtemps restées renfermées dans le vestibule de notre Hôtel-de-Ville. Du jour où, par suite de l'érection du monument de Gambetta, il a été reconnu que ces statues ne pouvaient plus rester sur leurs piédestaux de la Place d'Armes, la municipalité aurait dû songer à leur trouver une place convenable sur quelque autre point de la ville. Elle aurait ainsi évité des récriminations qui, après tout, ne sont que légitimes. Il ne faut pas oublier que c'est sur la demande du conseil municipal de la ville de Cahors que le conseil général du Lot a bien voulu, dans le temps, concéder ces deux statues à notre cité pour servir à l'ornement d'une place publique. On a voulu honorer le fils d'un aubergiste de Labastide que la Révolution porta sur le trône de Naples et qui, malgré la tache qui ternit sa mémoire, mérita par sa bravoure sur mille champs de bataille d'être appelé « l'Achille français » ; on a voulu glorifier aussi ce vaillant héros de l'époque impériale, qui a mérité ce bel éloge de Napoléon : « Il a vécu comme Bayard, il est mort comme Turanne. »

Or, parce que nous sommes en république, nous ne devons pas tourner le dos à notre vieux passé et oublier ces enfants du Lot qui ont couvert de gloire notre antique Quercy. De même que Gambetta avait un cœur assez large pour envelopper dans un même amour le philosophe de Ferney et la vierge Lorraine, notre municipalité doit tenir aussi à honneur de glorifier nos illustrations sous quelque drapeau qu'elles aient servi le pays.

Nous espérons donc que les statues de Bessières et de Murat reparaitront prochainement au grand jour de la place publique.

**La petite mobilisation.** — Le ministre de la guerre à l'intention de solliciter de la Chambre des députés, dès la rentrée, un vote l'autorisant à mettre immédiatement en pratique ce qu'il a appelé la « petite mobilisation. »

Les bataillons du corps expéditionnaire du Tonkin, qu'ils appartiennent à l'armée continentale, à l'armée d'Afrique ou à l'infanterie de marine, seraient désormais complétés exclusivement par voie d'engagements volontaires, mais sans prime d'aucune sorte.

Dans chaque corps d'armée, on ferait choix d'un certain nombre de soldats, ayant au moins un an de service, et qui demanderaient à servir au Tonkin. Ces soldats seraient ensuite remplacés dans les régiments de l'armée continentale par un nombre égal de jeunes gens pris dans les différentes catégories qui sont à la disposition du ministre de la guerre.

On sait que les catégories comprennent outre les hommes dits à la disposition, les hommes de la deuxième portion du contingent qui n'ont servi que pendant onze mois, les libérés par anticipation à titre de soutiens de famille, etc.

faim, elle était désolée et malade.

— Je voudrais être morte, dit-elle en sanglotant, le visage enfoncé dans l'herbe mouillée. — Je voudrais n'être jamais née...

La petite Olga ne mourut pas.

C'était une enfant délicate et il fallut toute l'habileté de la science et des soins incessants pour la remettre sur pied.

Il y eut ce qu'on appelle une crise.

Il vint une nuit où personne à la villa Nentnor, pas plus qu'au Grand-Château, ne pensa à dormir... une nuit que Franck Livingstone passa à se promener dans l'herbe couverte de rosée, à la clarté des étoiles, plein de craintes et de remords pour la part involontaire qu'il avait prise dans ce drame domestique... une nuit pendant laquelle le colonel Ventnor erra dans les corridors et les appartements, pâle comme personne ne l'avait jamais vu... une nuit où M<sup>me</sup> Abbott resta de longues heures, assise silencieuse près de la mère de l'enfant malade, lui serrant les mains, suivant en respirant à peine les progrès de la crise redoutée.

Elle vint enfin, elle passa, et la chaleur brûlante fit place à un profond sommeil, et l'agitation du délire à une douce transpiration.

La petite Olga était sauvée.

La nouvelle se répandit de tous côtés et, dans le courant de la journée, elle arriva jusque chez Sleaford, où Laure l'apprit à la famille rassemblée pour le souper.

— Tu le vois bien, petit singe, — dit-elle en se tournant vers Juana, — tu n'es pas encore un

C'est parmi ces hommes que le ministre désignerait ceux qui seraient appelés à « compléter leur service légal, » pour remplacer, en réalité, les soldats expédiés au Tonkin.

L'appel d'un certain nombre de ces hommes constitue l'opération que le général Lewal a désignée l'autre jour sous le nom de « petite mobilisation. »

**Les engagés volontaires illettrés.** — La loi du 18 janvier 1883 dispose que l'obligation de savoir lire et écrire pour contracter un engagement volontaire dans l'armée de terre ne sera imposée qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1886.

**Écoles d'enfants de troupe.** — Le ministre de la guerre vient de décider, pour éviter tout retard dans l'application de la loi du 19 juillet 1884 sur les enfants de troupe, que les mesures ci-après seront prises dès maintenant, en attendant la promulgation du décret portant exécution de ladite loi :

L'indemnité allouée aux enfants de troupe rendus à leurs familles et maintenus sur les contrôles sera payée, pour les deux mois échus le 1<sup>er</sup> janvier 1885, directement chez les trésoriers des corps, ou, sur la demande des intéressés, par un mandat postal.

De nouvelles admissions d'enfants de troupe seront prononcées à la date du 1<sup>er</sup> avril, pour combler les vacances qui existent dans l'effectif des enfants de moins de treize ans.

Il y aura lieu, à cet effet, de convoquer, dans la première quinzaine de mars, les commissions régionales pour examiner et classer les demandes formulées jusqu'au 1<sup>er</sup> février prochain.

Les listes des classement dressées par les commissions ne comprendront que des enfants nés depuis le 1<sup>er</sup> août 1871.

Le travail devra parvenir le 20 mars prochain, terme de rigueur, au ministre.

M. Vincens, inspecteur des contributions indirectes dans la Haute-Vienne, est nommé receveur principal entreposeur à Cahors, en remplacement de M. Cristal.

**Gendarmerie.** — Le ministre de la guerre a décidé que les officiers de troupes passant dans la gendarmerie recevraient une première mise de 800 francs pour l'arme à cheval, et de 600 francs pour l'arme à pied.

**Accident.** — Dimanche matin, le jeune C... était parti avec son fusil, pour chasser dans les environs de Cahors. Lorsqu'il voulut tirer, son arme, qui était en mauvais état, éclata et le blessa grièvement à la main droite.

M. le docteur Ausset, appelé pour signer le blessé, a déclaré nécessaire l'amputation de l'index.

Le ministre de la guerre vient d'envoyer aux commandants de corps d'armée une circulaire les invitant à adoucir la rigueur des corvées par mesure disciplinaire, pendant la saison actuelle.

assassin, et tu ne seras pas encore pendue cette fois-ci, mais tu feras bien de ne pas recommencer. Tu ne t'en tirerais pas aussi facilement une autre fois.

— Ce n'est qu'une question de temps, n'est-ce pas Juana ? dit Alfred Sleaford en tirant l'oreille de la petite fille. — Tu es destinée à y arriver un jour. De tous les enfants que j'ai vus, c'est toi qui l'emportes en malice.

— Je suis ce que vous m'avez tous faite, — dit l'enfant, les yeux enflammés du feu de la colère et en se dégageant. — Je m'étonne seulement de n'avoir encore tué personne... du moins l'un de vous. Mais je ne réponds pas de moi, si vous ne me laissez pas tranquille.

Un sourd grognement de Gilbert lui imposa silence ; mais cette nuit-là, il y eut, dans cette pauvre petite âme païenne et plongée dans les ténèbres, des actions de grâces intérieures pour la nouvelle qu'elle avait apprise.

— Je ne sais pas ce qui m'avait pris, — pensa-t-elle avec un sentiment qui ressemblait fort au repentir ; — elle ne m'avait rien fait, ni rien dit. Je suis fâchée de lui avoir fait peur... je suis fâchée aussi... oui, réellement fâchée, qu'il lui ait fallu perdre ses beaux cheveux.

Les autres membres de la famille Sleaford se sentirent aussi soulagés, pour différentes raisons.

— Il est certain, pour mon compte, que j'en suis bien aise, — dit Lise d'une voix plaintive, — car la maison est devenue triste comme un tombeau depuis cette nuit-là. Personne n'est venu ici, excepté Georges Blacke, et une seule fois encore. Ne pourrions-nous danser un soir de

## ORPHÉON DE CAHORS

Programme du concert de samedi 24 janvier. PREMIÈRE PARTIE

L'Orphéon, c'est le Peuple, chœur chanté par l'Orphéon.

Une vengeance Corse, chantée par M. Giroux. Le Forban, chant dramatique, par M. Bonassie. Lo Fénno è lou Sécrot, fable patoise, dite par M. Montagne.

Danse des Elfes, pour piano seul, exécutée par M. A. Vernet.

Réverie, pour piano et violon, exécutée par l'auteur et par M. Poudou, directeur.

Les Myrtes sont flétris, aubade, chantée par M. L. Pézet.

Le Dentiste, chanson comique, par M. Montagne. Les Pêcheurs de l'Adriatique, chœur nouveau, chanté par l'Orphéon.

DEUXIÈME PARTIE

Le Dernier jour de Pompeï, chœur nouveau, chanté par l'Orphéon.

Valse des Adieux, romance, par M. Valet.

L'Histoire du Drapeau, chant patriotique, par M. J. Rollès.

Trifouillard le Brosseur, chansonnette comique, par M. Montagne.

Scherzo, pour piano, par M. A. Vernet.

Sentier discret, mazurka de salon, exécutée par l'auteur.

L'Insensé, scène dramatique, par M. L. Pézet.

Une Journée à la Correctionnelle, scène comique, par M. Montagne.

Le Voyage en Chine, chœur du Cidre, chanté par l'Orphéon.

**Le tribunal Correctionnel.** — Nos lecteurs se rappellent l'accident du 29 novembre dernier, survenu à la suite d'une fautive direction donnée par l'aiguilleur à un train de marchandises et où le malheureux chauffeur Roques trouva la mort.

Le tribunal correctionnel de Villefranche vient de statuer sur cette affaire, et a condamné l'aiguilleur à six jours de prison et 50 francs d'amende.

**Le mystère de Réalmont.** — La lettre suivante vient d'être adressée par M. le Procureur de la République, à tous les maires du département du Tarn :

Albi, le 19 janvier 1885. Monsieur le Maire, Madame de Corneillan, propriétaire à Réalmont, a disparu dans la nuit du 13 au 14 janvier.

Les investigations les plus minutieuses n'ont pu aboutir à la retrouver.

Tout semble indiquer un crime, les valeurs et l'argent ont été soustraits et le registre indiquant les numéros des titres, brûlé.

Madame de Corneillan portait, au moment où elle a dû sortir de chez elle, une chemise, une camisole, et une jupe, le reste de ses vêtements est demeuré sur une chaise, à côté de son lit ; d'autres part son vestiaire est complet.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me prêter votre concours et de prescrire partout les recherches nécessaires pour retrouver la personne disparue. Les rivières, cours d'eau, puits, précipices, crevasses et accidents de terrain doivent être visités avec soin.

Je crois pouvoir compter sur votre empressement, et je vous prie, au cas de découverte, de m'aviser sans aucun retard.

Agrérez, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Procureur de la République, IMBERT-DESGRANGES.

la semaine prochaine, Daniel ?

— Dis à Franck Livingstone d'amener le jeune Lamar, — insinua Laure. — Je meurs d'envie de danser. J'ai vu deux ou trois jeunes filles, hier, et elles m'ont toutes demandé quand nous comptons avoir une autre réunion.

— Le père compte aller à la ville mardi prochain, — fit observer Alfred, et comme il ne sert absolument à rien et qu'il n'a rien de très agréable dans ces occasions-là, je vote pour que nous ayons une grande réjouissance ce jour-là.

Cette motion fut adoptée à l'unanimité, et la fête fut fixée au mardi suivant.

Les filles se mirent aussitôt à l'œuvre pour préparer leurs toilettes et décorer la maison.

Daniel se chargea de porter verbalement les invitations, qui furent toutes acceptées, y compris celle adressée à M. Geoffroy Lamar.

Quant à Franck, il ne se sentait pas d'aise. La conscience déchargée de remords, maintenant qu'Olga était en voie de guérison, Franck avait repris toute sa belle humeur et était prêt à tout.

Il passait une grande partie de son temps dans la chambre de la malade.

La gaité et l'animation du jeune homme faisaient plus de bien à Olga que tous les remèdes du bon docteur.

A. FLEMING.

(A suivre).

**Les loups à Sorèze** — La faim et la neige chassent les loups du bois. Les habitants de Sorèze ont pu, vérifier le bien fondé du dicton populaire. Une bande de six ou sept loups s'est montrée, en effet, aux portes de la ville. Une battue a été immédiatement organisée.

Le *Messenger du Midi* rapporte que par suite de neige, les trois escadrons du 10<sup>e</sup> dragons, venant de Tarascon, qui étaient arrivés à Lodève, n'ont pu partir pour Montauban.

Les trains de Montpellier, Béziers et Rodez ne sont pas encore arrivés.

La circulation est complètement interrompue sur la ligne de la Compagnie de l'Hérault. A Villeveyrac, il y a eu sur la voie quatre-vingts centimètres de neige. On a envoyé des machines de secours pour remorquer le convois en détresse.

Depuis 1870 on n'avait pas vu ici une aussi grande quantité de neige.

Les montagnes du Gard, de l'Ardèche de la Lozère et de l'Aveyron sont couvertes d'une immense et épaisse couche d'un mètre de hauteur. Les routes sont impraticables.

**Revue Agricole**

**Les plaintes de l'Agriculture.**

La chambre de commerce de Toulouse, dans une pétition adressée au ministre de l'Agriculture, s'exprime en ces termes :

« L'agriculture subit une crise des plus pénibles. Nous croyons qu'il faut venir à son secours. La justice en fait un devoir. Quand on a jugé nécessaire de protéger par des droits élevés des industries beaucoup moins importantes, on ne peut pas l'abandonner et la laisser périr écrasée par la concurrence étrangère. Elle contribue par les impôts pour une forte part aux dépenses de l'Etat, tandis que les produits étrangers ne supportent aucune charge. Etablir des droits en sa faveur n'est donc pas la protéger; ce n'est que rétablir l'égalité doublement violée à son préjudice. Notre appréciation n'est pas inspirée par une sympathie particulière.

« Une industrie à laquelle est intéressée la majorité des Français par ses propriétaires, ou par les ouvriers qu'elle fait vivre, justifierait peut-être cette préférence; mais notre opinion est uniquement dictée par le plus pur patriotisme.

« Pour la combattre, on lui oppose l'intérêt des consommateurs.

« Ceux qui croient à un semblable antagonisme ne regardent pas d'assez haut. Tout se tient dans le corps social, et, dans la grande famille française plus que dans toute autre, il existe une solidarité complète entre tous les membres. L'agriculture a besoin de placer ses produits à un prix rémunérateur, mais elle consomme à son tour les produits des autres industries, et, comme elle est légion, le jour où elle sera ruinée, il n'est pas une industrie en France qui puisse prospérer. Déjà, son état de souffrance a produit de fâcheux effets. Les ouvriers des villes ne commencent-ils pas à se plaindre d'être sans travail? En favorisant les industries manufacturières aux dépens de l'industrie agricole, on a amené le déplacement des populations.

« Les campagnes se sont dépeuplées, les villes se sont encombrées. Tandis que dans les champs l'ouvrier manque au travail, dans les villes le travail manque à l'ouvrier. Si l'on n'y porte promptement remède, la crise agricole sera suivie d'une crise ouvrière, qui, par suite du groupement des victimes, sera beaucoup plus violente et constituera un grave danger pour l'Etat.

« Ces considérations nous font désirer vivement que le Gouvernement, obéissant au sentiment de la justice et au véritable intérêt de la France, établisse des droits pour protéger l'agriculture. Ces droits doivent être sérieux et, diminuant l'inégalité des charges, constituer une protection efficace. Comme à la majorité des Sociétés d'agriculture, un droit de 5 fr. par quintal métrique nous paraît nécessaire. La situation est trop grave pour qu'on puisse se contenter de demi-mesures. L'avenir de la France dépend de la solution donnée à cette question..... »

**L'agriculture en Allemagne.**

La discussion qui vient d'avoir lieu au Reichstag, mérite d'attirer l'attention de tous les hommes qui se préoccupent en France des intérêts de l'agriculture. Il s'agissait du vote d'un crédit pour le traitement d'un commissaire à l'émigration, et à ce sujet M. de Bismarck a eu l'occasion de s'exprimer une fois de plus sur le système économique et fiscal qui, suivant lui, convient à l'Allemagne. Le chancelier a vivement insisté sur la nécessité pour le Gouvernement d'accorder à l'agriculture une protection douanière. Si, a ajouté M. de Bismarck, « on me demande comment nous voulons protéger les agriculteurs contre les charges excessives, je répondrai : En diminuant les impôts sur leurs produits et en leur en facilitant l'écoulement par des droits sur les céréales. »

En Allemagne, on veut établir les droits compensateurs pour protéger l'agriculture et la dégrever. En France, on hésite encore à le faire.

**La nourriture des chevaux.**

Dans la chronique agricole du *Messenger de Toulouse*, M. Delafosse cite aux agriculteurs le fait suivant, après leur avoir recommandé l'économie des substances alimentaires dans la nourriture des animaux.

La compagnie des Omnibus de l'Ouest, à Paris composait ainsi qu'il suit la ration de deux chevaux :

Avoine en grain..	9 kil.
Foin en botte.....	5 —
Son.....	1 —
Paille entière.....	6 —
On leur donne aujourd'hui :	
Foin écrasé.....	5 kil.
Orge écrasé.....	3 —
Foin haché.....	3 —
Paille entière.....	5 —

Comme on le voit, l'économie n'est pas à dédaigner. L'essai a été fait aussi par une grande entreprise de laiterie dans Paris, dont le service a lieu en grande vitesse, et l'économie a été plus grande encore.

**Avis aux propriétaires de chevaux.**

**La neige.** — Chaque année, lorsqu'on voit tomber la neige, l'on dit et l'on répète partout que c'est un bien pour les récoltes et qu'elle est un engrais pour la terre. C'est là une erreur, et il suffit d'avoir quelques notions de physique et de chimie pour savoir que la neige provient, comme la pluie, de la vapeur d'eau contenue dans l'atmosphère, où la présence d'un sel terreneux ne saurait exister.

Cependant, la neige produit une action bienfaisante sur les récoltes; et, cette action est d'autant plus féconde sur la végétation, que la couche de neige épaisse et son séjour sur le sol est plus prolongé.

Voici l'explication physique des causes de cette action fertilisante par la présence de la neige: Supposons une couche de neige de dix centimètres d'épaisseur sur un champ de blé. Elle se trouve disposée de manière à ne pas fatiguer la tige par son poids, qui est cependant considérable, et la plante n'est pas privée d'air malgré l'épaisseur de la couche. Cette couche a, néanmoins, assez de résistance pour empêcher l'évaporation des substances jetées comme engrais par le laboureur pour fertiliser son champ, afin d'activer ou développer la végétation quand le moment sera venu. Les gaz ammoniacaux sont la partie la plus riche et la plus fertilisante des engrais répandus sur le sol, ils y sont retenus sous la neige qui, en fondant, les dissout; puis chaque goutte d'eau saturée les transmet à la racine des plantes qui les absorbent et s'en nourrissent, suivant les lois de l'assimilation et de la nutrition végétale.

D'où il résulte que l'action bienfaisante de la neige sur les récoltes sera d'autant plus fertilisante que la couche par légers flocons, progressivement superposés, aura été mieux répartie et que son séjour sera plus longtemps prolongé.

Voilà l'explication bien simple de l'action de la neige sur les récoltes. Que Dieu en fasse tomber suffisamment pour nous donner une abondante moisson!

**Ce qu'on n'a jamais vu POUR 1,100 FRANCS**

Un nouveau PIANO mi-oblique cadre en fer de la maison P.-H. HERZ NEVEU. S'adresser pour les départements du Lot et du Tarn-et-Garonne, à MM. A. SAINTIS ET FILS, à Montauban.

Étude de M<sup>e</sup> Scipion DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

**VENTE SUR SURENCHÈRE A SUITE D'ALIÉNATION VOLONTAIRE**  
Adjudication fixée au QUATORZE FÉVRIER prochain.

Par acte du dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre, au rapport de M. Derrupé, notaire à Sauzet, transcrit au bureau des hypothèques de Cahors, le vingt du même mois de septembre, volume 759, numéro 71, le sieur Jean Pagès, propriétaire-cultivateur, habitant et domicilié du lieu de Cénac, commune d'Albas, a vendu à Madelaine Fauvel, dite Rose, son épouse, séparée de biens d'avec lui, mais demeurant avec lui au dit lieu de Cénac, et lui a donné en paiement de ses reprises, les immeubles suivants dans le but d'exécuter le jugement de séparation de biens :

1<sup>o</sup> Un entier immeuble situé à Cénac, composé de maison, grange, autres bâtisses, cour et terre labourable; cette terre ayant environ une contenance de un hectare cinquante-trois ares vingt-et-un centiares et dépendant d'un enclos dit des Coudamines; cet immeuble comprenant les numéros 331, 332 et 333 bis et partie des numéros 376 et 382, le tout du plan cadastral, section D et borné dans son ensemble, au nord par Devès et Lemozy, au levant par le chemin vicinal de Cénac à Albas et par vigne de Pierre Laparra dit Alain, au midi par un chemin et au couchant par Lemozy et Garrigou;

2<sup>o</sup> Une parcelle de terre servant de jardin aujourd'hui, soit une contenance de six ares quarante centiares seulement, à prendre de plus grande contenance dans la terre située à Cénac, appelée le Bioulé et sur la partie nord, pour avoir cette contenance de six ares quarante centiares, la forme d'un triangle et être bornée au midi par terre restante, au couchant par Ausset et au nord-est par le chemin vicinal;

3<sup>o</sup> Un entier immeuble en terre labourable, vigne et bois, de la contenance de un hectare environ, appelé Camp-Grand, près Cénac, borné au nord par Estang et Breil, au levant par Laparra, au midi par Breil et au couchant par le chemin vicinal dont il a été parlé;

4<sup>o</sup> Un entier immeuble en vigne, bois et friche, au tènement de Coste-Rouge, porté sous les numéros 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 304, 305, 306, 307, 308 et 313 du plan cadastral, section D et borné au nord par François Pagès, au levant par Guillaume Andral de Bouyérou, fossé entre, servant à l'écoulement des eaux d'orages, au midi par Ausset, Laparra et un chemin et au couchant par la veuve Lemozy, née Bergon;

5<sup>o</sup> Un entier immeuble en terre labourable et vigne au tènement de Roumiguère, porté sous les numéros 761, 762 et 763 du même plan cadastral, section D, borné au nord et au levant par François Pagès, au midi par le chemin de Lagarrigue et au couchant par le chemin dit le Rouffal;

6<sup>o</sup> Une entière parcelle de pré, de la contenance de quatorze à quinze ares environ, au tènement de Prat-Barrat, bornée au nord par Pagès, de Lagarrigue, au levant par le ruisseau, au midi par Margariden et le ruisseau et au couchant par le même Margariden;

7<sup>o</sup> Une entière parcelle de friche ci-devant vigne, au tènement de Cantarel, portée sous les numéros 65 et 66 du plan cadastral, section D, pour une contenance de quatre-vingt-seize ares dix centiares, bornée au nord par un chemin, au levant par Lemozy, au midi par Garrigou et au couchant par la veuve Garrigou, née Filhol.

Tous ces biens sont situés dans la commune d'Albas, canton de Luzech, arrondissement de Cahors.

Cette vente a été faite moyennant le prix de huit mille cinq cent quatre-vingt francs.

La dame Madelaine Fauvel, épouse dudit sieur Pagès a fait faire aux créanciers inscrits sur ces immeubles la notification prescrite par les articles 2183 et 2184 du code civil.

A suite de cette notification, M. Léon Pagès du Port, ancien notaire à la résidence de Castelranc, y demeurant, créancier inscrit sur lesdits immeubles, a fait la surenchère du dixième et par jugement du dix-sept décembre dernier, cette surenchère a été validée.

M<sup>e</sup> Scipion Delbreil, avoué près le tribunal civil de Cahors, demeurant audit Cahors, Cours de la Chartreuse, n<sup>o</sup> 10, a été constitué avoué de M. Pagès du Port, surenchérisseur.

En conséquence, les biens immeubles ci-dessus désignés et portés dans l'acte de vente précité dont une expédition sera déposée au greffe du tribunal civil de Cahors, pour servir de minute d'enchère, seront vendus le quatorze février prochain, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, à l'heure de midi, au palais de justice de cette ville, sur la mise à prix de neuf mille quatre cents quarante francs, ci..... 9,440 fr. en sus des charges.

Pour extrait certifié véritable, Cahors, le vingt-et-un janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq.

L'avoué poursuivant, DELBREIL.

Enregistré à Cahors, le janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq, folio case , reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris. Signé : DALAT.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution française. 22 vol. in-8<sup>o</sup>, accompagnés de 338 gravures hors texte et plus de 1,000 vignettes. Prix : 196 fr. payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'Histoire de la France, 133 fr.; l'Histoire de la Révolution française, 63 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LAROUSSE (Pierre). — Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> Siècle. 16 vol. in-4<sup>o</sup>. Prix : 600 fr. payables 20 fr. par mois. Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas départemental de la France de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-4<sup>o</sup>. Prix : 125 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin 1 volume relié. Prix : 90 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Un livre clair, précis élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître, était depuis longtemps désiré. Nous sommes heureux d'annoncer enfin son apparition.

Il a pour titre **Dictionnaire populaire de Médecine usuelle d'hygiène publique et privée**, et est publié par le DOCTEUR PAUL LABARTHE, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable et justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris : MM BÉNI-BARDE, BERGERON, BOULEY, DELASIAUVE, GORT, FANO, GALIPPE, GARRIGOU-DESARÈNES, JULES GUERIN LANDRIEUX, LABARTHE père, MARCHAND, MONIN, PEAN, POYET, ROBINET, DE SOYRE, etc.

Ce Dictionnaire contient : — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie ; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer ; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits ; — L'hygiène des gens bien portants, des malades, des convalescents ; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards ; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le Dictionnaire populaire de Médecine usuelle est illustré de 1000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries de 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco, au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-Poste de 20 francs. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande.)

**Journal des demoiselles**

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

**LA POUPÉE MODÈLE**

**Journal des petites filles**

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 8 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

**Bibliographie**

LE MONDE ILLUSTRÉ, Sommaire du numéro du 17 janvier 1885. — Texte : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : Tabarin, à l'Opéra; Affaire M<sup>me</sup> Clovis Hugues; M<sup>lle</sup> Tessandier; La guerre franco-chinoise; Les tremblements de terre en Andalousie; Les ambassadeurs birmanes; Le Niederwald; Explosion de dynamite sur le chemin de fer souterrain de Londres. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Les dernières fleurs (nouvelle), suite, par Paul Billhaut et Paul Bonhomme. — Théâtres, par Albert de Lasalle. — Échecs. — Récréations de la famille. — Gravures : Opéra : Tabarin. M<sup>me</sup> Clovis Hugues en cour d'assises. — Portrait de M<sup>lle</sup> Tessandier dans « Severo Torelli ». — La guerre du Tonkin. — Les tremblements de terre en Andalousie. — Les ambassadeurs birmanes à Paris. — L'attentat du Niederwald. — Explosion de dynamite sur le chemin de fer souterrain de Londres. — Échecs. — Proves à compléter. — Rébus. — Bureaux 13, Quai Voltaire, Paris.

SCIENCE ET NATURE. Sommaire du numéro 60. — Tombouctou. Les Français sur le Niger, par le docteur Tautain. — La machine à marcher de M. Tchebichet, par Edouard Lucas. — La composition chimique du grain de blé, par A. Balland. — Théodora, d'après les mosaïques de Ravenne, par E. Chesnel. — Les dispensaires d'enfants malades (suite et fin), par le docteur Decaye. — A travers la

science : Tremblements de terre en Espagne; Agriculture; Chauffage et ventilation; Un nouvel emploi du celluloïd. — Chronique : Société de géographie; Explosion d'électricité; Missions scientifiques. — Statistiques curieuses; Variation de la population en France par département de 1841 à 1881. — Gravures : Tombouctou, d'après une photographie, illustration par Dosso et Cordier. — Machine à marcher de M. Tchebichet; Position initiale au repos, le pied droit de devant et le pied gauche de derrière se levant pour s'avancer vers la droite; Position plus avancée que dans la figure précédente. Deuxième position de repos, ensemble 6 figures, illustrations par Dietrich. — Cortège de Justinien; Portrait de Justinien; Cortège de Théodora; Portrait de Théodora, d'après les mosaïques de Ravenne. — Plan du dispensaire du docteur Gibert pour les enfants malades au Havre. — Variation de la population française de 1841 à 1881. Natalité par 1,000 habitants en 1881. — Bureaux à la librairie J.-B. Baillièrre et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1255<sup>e</sup> livraison 23 janvier 1885. — Voyage chez les Bénadiris, les Comalis et les Bayouns, par M. G. Révoil. — 1882-1884. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de Riou, Y. Pranshnikoff, E. Ronjat D. Lancelot et Taylor. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 63<sup>e</sup> livraison (24 janvier 1885). Texte : Histoire d'un berrichon, par J. Girardin. — Les singes du Libéria. — Souvenir de la mer polaire, par Hansen Blangled. — L'enfant du 26<sup>e</sup>, par André Gérard. — Tombouctou, par Louis Rousselet. — Dessins : Tofani, Jeannot, Lancelot. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 79, boulevard St-Germain, à Paris.

Victimes d'amour, édition illustrée, par Hector Malot.

Il manquait aux œuvres de M. Hector Malot de pénétrer dans le public nombreux. Publiés en livraisons à dix centimes, ces livres qui ont fait à l'auteur une si grande réputation, trouveront la clientèle nouvelle qui faut accoutumer aux bonnes et belles choses.

Les *Victimes d'Amour* commencent la série impossible de faire un meilleur choix. Cette œuvre, d'un écrivain si fécond, est une des plus charmantes, des plus passionnées et des plus tendres, en même temps que des plus dramatiques de la littérature contemporaine.

Nos plus grand artistes illustrent l'ouvrage. Citons parmi eux : MM. Renouard, Duez, Jundt, Moty, Kauffmann, G. Bellenger, Lemaistre, Cléricie, etc., etc.

L'ouvrage sera complet en 100 livraisons à 10 centimes ou 20 séries à 50 centimes, formant un beau volume grand in-8° jésus sur papier de luxe.

On peut souscrire aux *Victimes d'Amour* en envoyant un mandat de dix francs aux éditeurs Marpon et Flammarion 26 rue Racine, Paris

DEMANDEZ PARTOUT

**l'Opinion**

le plus complet et le plus intéressant des journaux à un sou.

**GUÉRISSEZ votre RHUME**

1<sup>re</sup>. Avec une seule BOITE des Véritables 1<sup>re</sup>  
**ESCARGOTS CONCENTRÉS J.T.**  
ET CANDÉS  
Prenez pour Guérir vos Enfants  
**LE SIROP-GELÉE D'ESCARGOTS J.T.**

Ces deux préparations, d'un goût délicieux et d'une efficacité surprenante, sont faites avec les Escargots recommandés par la Faculté de Médecine de Montpellier.

ATTENTION aux nombreuses CONTREFAÇONS!!!  
Exiger surtout les lettres **J. T.** sur la boîte ovale verte, formée d'une bande blanche dorée, contenant les Escargots avec un *chromo*; ainsi que sur le flacon de Sirop-Gelée.

\* Se trouvent chez tous les bons Pharmaciens.

**MAISON DES 100,000 PALETOTS**

Rue de la Liberté, N° 44, CAHORS

**ROLDES & MOILIN**

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habilllements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

**CHEMISES SUR MESURE**

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRREPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

NOTA. — Cette Maison, quoique faisant le même genre d'affaires, n'a rien de commun avec la Maison portant le même nom et précédemment établie sur le boulevard Gambetta.

Vignes Américaines & Franco-Américaines

**MASSOU**

A PENNE (LOT-ET-GARONNE.)

Porte greffé.	Bout.	Racin.
Montefiore (vrai) .. le cent.	60	» 300
Riparia tomentoux ..	2	» 7
Riparia ..	150	6
Solonis ..	150	6
Viala ..	150	6
York ..	2	» 8
Taylor ..	1	» 4
Clinton ..	050	2
Rupestis ..	3	» 10
Aminia ..	5	»
Producteurs directs.		
Othello ..	10	» 35
Herbemont ..	2	» 10
Senesqua ..	5	» 25
Bram ..	5	» 25
Canada ..	5	» 25
Triumph ..	8	» 30
Noha ..	5	» 25
Jacquez ..	150	7
Cunningham ..	150	7
Secrétaire ..	40	»

FRANCO-AMÉRICAINE

Bon Marché le plus avantageux.

Commandes pour livrer l'hiver qui vient : racinés greffés et bien soudés sur Riparia, Solonis ou Viala, 180 francs le mille

Le propriétaire doit envoyer le plant français qu'il veut faire greffer.

LA MAISON ALBERT POUX, de Limoges, demande des Représentants à la commission pour la vente des liqueurs et spiritueux dans le département.

**La Foncière**

COMPAGNIE

d'ASSURANCES sur la VIE

Autorisée par décret du Gouvernement

Place Ventadour, à PARIS

Capital social : 40 MILLIONS

ASSURANCES

VIE ENTIÈRE—MIXTE—TERME FIXE

Ces Assurances donnent droit à une

PARTICIPATION de 80% dans les BÉNÉFICES de la Compagnie

Assurances Temporaires.

Assurances de Capitaux différés.

RENTES VIAGÈRES

S'adresser à M. Escoffier, agent général, 118, boulevard Gambetta, à Cahors.

**GUÉRISON CERTAINE**  
et RADICALE  
de toutes les  
Affections de la Peau  
DARTRES, ECZÉMAS,  
Psoriasis, Aclé, etc.;  
des PLAIES et  
ULCÈRES VARIQUEUX  
considérés comme incurables  
par les Princes de la Science  
Le traitement ne dérange  
nullement du travail; il est à  
la portée des petites bourses,  
et, dès le deuxième jour, il pro-  
duit une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LENORMAND,  
MÉDECIN SPÉCIALISTE  
11, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.).  
CONSULTATIONS GRATUITES  
par Correspondance

ÉVITER  
LES  
CONTREFAÇONS  
**CHOCOLAT-MENIER**  
EXIGER  
LE VÉRITABLE  
NOM

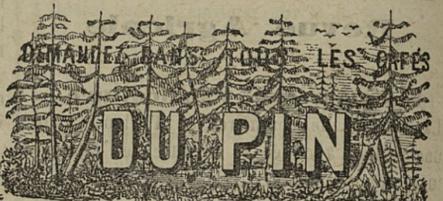
Le propriétaire-gérant, A. Layton.

21 RÉCOMPENSES 1<sup>er</sup> PRIX  
MÉDAILLES D'ARGENT, OR  
ET DIPLOME D'HONNEUR



PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR  
MEMBRE DU JURY  
BORDEAUX EXP<sup>o</sup> INT<sup>o</sup> 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

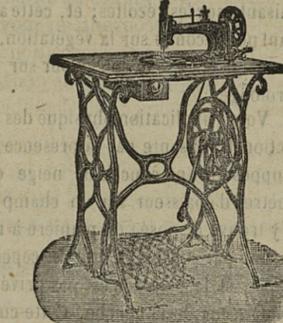


LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES  
Ayant obtenu la Grande  
**MÉDAILLE D'OR**  
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOSTE**  
Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants  
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter; Il est difficile de créer  
L'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS  
dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement  
la base.  
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la  
GRANDE CHARTREUSE

**MACHINES A COUDRE**  
POUR FAMILLES ET ATELIERS  
(Système perfectionné)



Maison GANGARDEL 4<sup>me</sup>  
**C. DESPRATS, Successeur**  
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES  
RÉPARATIONS

**LES RAMOS** Mar-  
chand  
tailleur

Magasin même rue, numéro 12,  
en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa  
nombreuse clientèle ainsi que de  
tous ceux qui voudront bien l'hono-  
rer de leur présence, un grand  
choix de draperies nouveautés et  
draps de cérémonies pour pantalons,  
gilets et costumes complets,  
en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le  
public que son Magasin, établi au  
premier, lui évitant des frais consi-  
dérables, il peut livrer les costum-  
es à 50 0/0 de rabais. Etoffes,  
coupe et façons garanties. Sur de-  
mande, les échantillons sont portés  
en ville et à la campagne.

**DICTIONNAIRE**

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

**DES COMMUNES DU LOT** de M.  
L. COMBARIU archiviste départe-  
mental. Statistique, géographique  
historique, archéologique, géologi-  
que etc. avec carte du département.  
Journal du Lot, 5 f. 50

**CARTE**

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant  
tous les chemins de fer en projet ou en construction.  
— 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du  
Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

pour servir à l'histoire **DES ETATS PROVINCIAUX**  
**DU QUERCY** par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de  
Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot,  
1 fr. 20 par la poste.

**NOTES**

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque  
Commune au chef-lieu du canton, de l'ar-  
rondissement et du département, dressé en  
exéc. de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1844. —  
1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 L. 10  
par la poste.

pour servir à l'histoire **DES ETATS PROVINCIAUX**  
**DU QUERCY** par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de  
Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot,  
1 fr. 20 par la poste.

**TABLEAU**

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque  
Commune au chef-lieu du canton, de l'ar-  
rondissement et du département, dressé en  
exéc. de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1844. —  
1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 L. 10  
par la poste.

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque  
Commune au chef-lieu du canton, de l'ar-  
rondissement et du département, dressé en  
exéc. de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1844. —  
1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 L. 10  
par la poste.

**GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE**

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance  
**PONTIÉ**

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

**Jacques FONTÈS Successeur**

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Volours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

**BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES**

La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC